Informations de base

1994/0255(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Surcoûts induits par l'ultrapériphéricité pour l'écoulement de certains produits de la pêche **Subject** 3.15.06 Industrie, produits et statistiques de la pêche 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer **Zone géographique** Espagne France Portugal	

Acte final

Règlement 1995/2337
JO L 236 05.10.1995, p. 0002 Résumé